

Évidemment, j'ai retourné cette correspondance sans l'ouvrir. Il serait quand même bien de faire remarquer que, pour distribuer le courrier, il faut savoir lire.

● (1510)

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'accepte ces instances ainsi que les assurances du sénateur. Je transmettrai cette information à M. Andre.

LES TRANSPORTS

L'ÉCRASEMENT DE L'AVION DE LA SOCIÉTÉ ARROW À GANDER, À TERRE-NEUVE—L'ENQUÊTE CRIMINELLE MENÉE PAR LES AUTORITÉS AMÉRICAINES

L'honorable P. Derek Lewis: Honorables sénateurs, je voudrais poser au leader du gouvernement au Sénat une question sur l'écrasement de l'avion de la société Arrow, ce terrible accident survenu il y a quelques années à Gander, à Terre-Neuve, un peu avant Noël.

On m'informe que la Federal Aviation Administration des États-Unis a ouvert une enquête criminelle sur la pire catastrophe jamais survenue au Canada, catastrophe qui a causé la mort de 256 personnes. Jusqu'à maintenant, le gouvernement du Canada a refusé de rouvrir cette affaire, même si le juge en chef Willard Estey a déclaré dans son rapport que les conclusions du Bureau canadien de la sécurité aérienne étaient erronées.

Le gouvernement du Canada est-il au courant de l'enquête actuellement en cours aux États-Unis? Insistera-t-il pour participer à cette enquête qui permettra aux Canadiens d'obtenir des précisions et des renseignements auprès de l'armée et des autorités américaines? Le gouvernement est-il disposé à entreprendre cette tâche?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je remercie l'honorable sénateur pour sa question concernant une enquête menée sur une tragédie qui, pendant longtemps, a soulevé la controverse ici et aux États-Unis. Je devrai demander à mon collègue, M. Corbeil, le ministre des Transports, de me faire part de ses commentaires au sujet des questions que soulève l'honorable sénateur.

LA JUSTICE

L'ANNULATION DU PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'honorable Joyce Fairbairn: Honorables sénateurs, je veux poser une question au leader du gouvernement au Sénat. Elle fait suite à une question posée hier par mon collègue, le chef de l'opposition, au sujet du Programme de contestation judiciaire. Il a parlé d'une lettre que Bertha Wilson, ancien juge de la Cour suprême, a envoyée à la ministre de la Justice, l'honorable Kim Campbell. Je voulais rafraîchir la mémoire des sénateurs en ce qui concerne le contenu de cette lettre, mais malheureusement, comme l'a signalé le sénateur Molgat, nous n'avons pas le hansard d'hier.

Je vais me contenter de citer les remarques faites par Bertha Wilson, en plus de la lettre, à propos de l'annulation, dans le dernier budget, du Programme de contestation judiciaire. Les sénateurs savent certainement que ce programme, qui était en

place depuis environ cinq ans, visait à aider les personnes les plus vulnérables de notre société à profiter de la Charte des droits et libertés en leur donnant la possibilité de contester, devant les tribunaux, des mesures arbitraires et injustes découlant des lois du gouvernement.

En apprenant que le Programme de contestation judiciaire avait été annulé, M^{me} Wilson a dit ceci:

Je suis stupéfaite... En tant que juge de la Cour suprême, j'ai pu constater l'importance et l'utilité de ce programme. C'était excitant; cela nous donnait l'impression que les gouvernements ne sont pas si méchants que cela. Et puis... bingo! Cette politique oblige les personnes les plus défavorisées à payer les frais. Cela ne sert à rien de donner des droits aux gens s'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour aller devant les tribunaux.

Le leader du gouvernement au Sénat a-t-il eu l'occasion de voir la réponse de la ministre de la Justice à la lettre de Bertha Wilson? Je suis certaine qu'elle s'est pressée d'y répondre.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Ma collègue, M^{me} Campbell, s'empressera certainement de répondre à cette lettre, mais elle est actuellement à Vancouver pour assister à des réunions, du moins elle l'était hier, et je n'ai pas eu l'occasion de discuter de cette question avec elle. Je le ferai évidemment dès que ce sera possible et j'obtiendrai une copie de toute réponse qu'elle enverra à l'ancien juge Wilson.

Le sénateur Fairbairn: Honorables sénateurs, j'ai une autre question à poser au leader du gouvernement. Indépendamment de l'échange de correspondance entre la ministre et l'ancienne juge de la Cour suprême, usera-t-il de son influence au sein du Cabinet fédéral pour amener le gouvernement à reconsidérer la décision prise PAR le ministre des Finances? Ce programme vient en aide aux groupes les plus vulnérables—les autochtones, les minorités raciales et ethniques, les personnes handicapées et les femmes. Ce sont probablement elles qui, de tous ces groupes, se sont le plus prévaluées du programme, par le biais du Fonds d'information et d'intervention juridiques, pour faire reconnaître leurs droits par les tribunaux dans le cas de discrimination fondée sur le sexe.

Comme tous les partis représentés au Parlement appuient sans réserve ce programme, le leader du gouvernement au Sénat va-t-il utiliser sa position privilégiée au sein du Cabinet pour que le gouvernement étudie la possibilité de rétablir ce programme?

Le sénateur Murray: L'honorable sénateur comprendra, j'en suis certain, que, tout ce que je puis faire, c'est m'engager à transmettre ses préoccupations à ma collègue, la ministre de la Justice, et inviter celle-ci à lui répondre de la manière qu'elle jugera adéquate.

Le sénateur Fairbairn: Le leader du gouvernement au Sénat pourrait peut-être aussi expliquer ces préoccupations à son ami, le ministre des Finances. Dans son échelle de priorités, il me semble un peu curieux que le gouvernement veuille financer un musée de l'humour à Montréal, alors qu'il pratique des compressions qui empêcheront les minorités, les personnes handicapées, les femmes et d'autres Canadiens vulnérables de saisir les tribunaux des atteintes aux droits que leur reconnaît la Charte des droits et libertés.